

Politique économique

Réponse à une consultation 21.11.2016

Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres

Prise de position sur l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres en tant que contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)»

Aux yeux d'economiesuisse, il n'est pas nécessaire d'édicter une législation de base sur le trafic cycliste au niveau national. Selon l'organisation, la répartition des compétences selon le principe de subsidiarité fonctionne de manière satisfaisante. En conclusion, economiesuisse rejette l'initiative vélo ainsi que le contre-projet direct du Conseil fédéral.